

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2014

SONT PRÉSENTS: les conseillers Gilbert Lacasse, Pierre Bérubé, Pierre Gingras, Yves Ouellet, sous la présidence de la mairesse Nicole Rochon.

EST ABSENT : le conseiller Steve Raymond et la conseillère Tanya Ladouceur

SONT AUSSI PRÉSENTS: Monsieur Maurice Paquin, secrétaire-trésorier, Madame Sophie Lamarche, adjointe à la direction.

Ouverture de la séance: 19 h

PRÉSENCES

2014-01-14-01 Adoption de l'ordre du jour

DEMANDES VERBALES

2014-01-14-02 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2013

LOISIRS

2014-01-14-101 Demande de subvention – Fête du Canada 2014

2014-01-14-102 Demande de subvention – Ensemencement des truites

2014-01-14-103 Contribution le Centre - Tembec

TRAVAUX PUBLICS

2014-01-14-201 Constat d'infraction MDDEFP

URBANISME

2014-01-14-301 Demande de modification du règlement de zonage #427 au 46, rue Outlook;

2014-01-14-302 Approbation du plan cadastral parcellaire #2392 de Mario Sarrazin, a.-g.;

2014-01-14-303 Demande de servitude d'empiètement au 557 chemin Kipawa

ADMINISTRATION

2014-01-14-401 Approbation de la liste des comptes à payer et déboursés pour le mois de décembre 2013

Dépôt de la situation financière au 30 novembre 2013

Avis de motion – Règlement code d'éthique et de déontologie des élus

2014-01-14-402 Embauche – Secrétaire de direction – poste temporaire

2014-01-14-403 Nomination de représentants spéciaux – Caisse Desjardins du Témiscamingue – Compte folio 30051

2014-01-14-404 Nomination de représentants spéciaux – Caisse Desjardins du Témiscamingue – Compte folio 30490

2014-01-14-405 Appui à la municipalité de Laverlochère pour la construction d'une résidence pour personnes âgées.

2014-01-14-406 Échelles salariales 2014

VARIA

RAPPORT DES COMITÉS

DEMANDES VERBALES

LEVÉE DE LA SÉANCE

2014-01-14-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2014-01-14-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2013
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE GINGRAS,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2013.

ADOPTÉE

LOISIRS

2014-01-14-101 DEMANDE DE SUBVENTION – FETE DU CANADA 2014
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER YVES OUELLET,

D'autoriser le directeur des Loisirs à demander une subvention au ministère du Patrimoine Canadien pour les célébrations de la Fête du Canada pour l'année 2014 et cela pour chaque année où le programme est disponible;

D'autoriser le directeur des Loisirs à signer tout document relativement à la présente résolution.

ADOPTÉE

2014-01-14-102 DEMANDE DE SUBVENTION – ENSEMENCEMENT DE TRUITES
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE GINGRAS,

De participer au Programme pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau du MRN (ministère des Ressources naturelles et de la Faune) pour une somme maximale de 4 000 \$, et ce pour toutes les années où le programme est disponible;

D'autoriser le directeur des Loisirs à présenter la demande d'aide financière auprès du MRN et signer tout document relatif à la présente résolution.

ADOPTÉE

2014-01-14-103 CONTRIBUTION LE CENTRE - TEMBEC
CONSIDÉRANT que la Ville a signé un protocole d'entente en date du 23 mars 2010 avec Tembec lequel est expiré depuis le 30 avril 2013;

CONSIDÉRANT que les deux partis désirent renouveler l'entente pour une période de deux ans se terminant le 30 avril 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE GINGRAS,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,

D'autoriser le directeur général de signer le renouvellement de l'entente avec Tembec concernant la participation financière de celle-ci pour le centre culturel et récréatif comme suit :

PÉRIODE	CONTRIBUTION	DATE DE VERSEMENT
Mai 2013 à avril 2014	25 000\$	Vers le 28 février 2014
Mai 2014 à avril 2015	25 000\$	1 ^{er} juin 2014
TOTAL	50 000\$	

ADOPTÉE

TRAVAUX PUBLICS

2014-01-14-201 CONSTAT D'INFRACTION MDDEFP

CONSIDÉRANT que la Ville de Témiscaming a reçu signification en date du 2 mai 2012 de deux constats d'infraction du Directeur des poursuites criminelles et pénales, portant les numéros 100400-1113306916, 100400-1113306924, relativement à la Loi sur la qualité de l'environnement (dépôts en tranchée);

CONSIDÉRANT l'intention de la Ville de Témiscaming de plaider coupable à ces deux infractions portées contre elle;

CONSIDÉRANT les négociations intervenues entre le procureur de la Ville et le procureur aux poursuites criminelles et pénales à l'effet qu'un règlement puisse intervenir dans ces affaires en contrepartie d'un plaidoyer de culpabilité dans ces deux dossiers;

CONSIDÉRANT que le plaidoyer de culpabilité dans le numéro de dossier 610-61-013972-136 (constat no 100400-1113306916) fera en sorte que la Ville de Témiscaming sera condamnée à une amende de 20 000.00 \$, plus la contribution de 10\$ ainsi qu'un montant de 2 730.00 \$ à titre de frais d'enquête en vertu de l'article 116.1.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, sans autres frais;

CONSIDÉRANT que le plaidoyer de culpabilité dans le numéro de dossier 610-61-013973-134 (constat no 100400-1113306924) fera en sorte que la Ville de Témiscaming sera condamnée à une amende de 1 800.00 \$ plus la contribution de 10\$ et les frais limités au constat de 450.00 \$, sans autres frais;

CONSIDÉRANT qu'un délai de 12 mois sera demandé afin d'acquitter les sommes imposées;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE GINGRAS,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,

QUE la mairesse, Nicole Rochon ainsi le Directeur Général, monsieur Maurice Paquin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Témiscaming, les plaidoyers de culpabilité dans les dossiers 610-61-013973-134 et 610-61-013976-137 ;

QUE Me Denise Descôteaux de l'étude légale Fontaine Descoteaux Avocats soit mandatée pour représenter la Ville de Témiscaming relativement à ces deux plaidoyers de culpabilité;

ADOPTÉE

URBANISME

2014-01-14-301 DEMANDE DE MODIFICATION DU REGLEMENT DE ZONAGE #427 AU 46, RUE OUTLOOK;

Le conseiller Gilbert Lacasse donne avis de motion qu'un règlement modifiant la grille des usages autorisés par zone du règlement de zonage #427 – zone RA-6, sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure avec dispense de lecture.

2014-01-14-302 APPROBATION DU PLAN CADASTRAL PARCELLAIRE #2392 DE MARIO SARRAZIN, A.-G.;
CONSIDÉRANT la résolution # 11-09-14-104 autorisant la subdivision du terrain à l'arrière du 700 chemin Kipawa;

CONSIDÉRANT que le plan cadastral # 2392 de Mario Sarrazin, a.-g. est conforme aux directives données;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER YVES OUELLET,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,

QUE le conseil approuve le plan cadastral # 2392 en date du 13 décembre 2013 de Mario Sarrazin, a.-g. et autorise la mairesse et le directeur général à signer tous documents relatifs à la présente.

ADOPTÉE

2014-01-14-303 DEMANDE DE SERVITUDE D'EMPIÈTEMENT AU 557 CHEMIN KIPAWA
CONSIDÉRANT l'acte de servitude proposé à 9194-2839 Québec inc., préparé par Me Bernard Drolet, notaire, établissant un droit de superficie permettant de maintenir divers éléments immobilier du 557 chemin Kipawa empiétant sur les lots #3 659 940 et #3 658 574 de la Ville de Témiscaming;

CONSIDÉRANT ces empiètements décrits au certificat de localisation préparé le 12 novembre 2013 par Mario Sarrazin, a.-g., minute 2374;

CONSIDÉRANT que ces empiètements ne nuisent pas à la circulation et à l'entretien du chemin Kipawa (lot # 3 659 940) et de la ruelle (lot 3 658 574);

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE GINGRAS,
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER YVES OUELLET,

QUE le conseil accepte de céder les servitudes tel que demandé et autorise la mairesse et le directeur général à signer tous documents relatifs à la présente.

ADOPTÉE

2014-01-14-401 **ADMINISTRATION**
APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2013
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,

D'approuver la liste des comptes à payer et des déboursés pour le mois de décembre au montant de 443 751,78 \$, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution et est classée sous la cote 2-2/2014-01-14-401.

ADOPTÉE

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles par fonction au budget pour les fins pour lesquelles les dépenses citées ci-dessus ont été engagées et le paiement autorisé par le conseil.

SIGNÉ à Témiscaming, ce 14 janvier 2014.

Maurice Paquin, secrétaire-trésorier

DÉPÔT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 NOVEMBRE 2013
Le secrétaire-trésorier dépose la situation financière au 30 novembre 2013.

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS
Le conseiller Pierre Bérubé donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera adopté un règlement relatif à l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Témiscaming et par la même occasion, présente le projet.

2014-01-14-402 EMBAUCHE – SECRÉTAIRE DE DIRECTION – POSTE TEMPORAIRE
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,

QUE le conseil autorise l'embauche de Madame Sophie Bélanger, rétroactif au 6 janvier 2014, à titre de secrétaire de direction – poste temporaire aux conditions décrites dans un document classé sous la cote 3-3-1/2014-01-14-402.

ADOPTÉE

2014-01-14-403 NOMINATION DE REPRESENTANTS SPECIAUX – CAISSE DESJARDINS DU TEMISCAMINGUE – COMPTE FOLIO 30051

CONSIDÉRANT que suite au changement de personnel à la Ville nous devons révoquer des noms sur la liste des représentants au compte folio No 30051 à la Caisse Desjardins de Témiscaming;

CONSIDÉRANT la révocation de certaines personnes au compte nous devons nommer de nouveaux représentants avec certains pouvoirs restreints de gestion à ce compte.

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE GINGRAS,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER YVES OUELLET,

QUE Lise Lefebvre, commis comptable, Maurice Paquin, directeur général, Sophie Lamarche, assistante à la direction générale, Pascal Pelletier, directeur des loisirs, et Darlene Morris, gérante de la cantine soient autorisés à changer un chèque de « petite caisse » ne dépassant pas 15, 000\$;

QUE ces personnes soient autorisées à déposer un chèque dans ledit compte;

QUE ces personnes soient autorisées de faire un retrait du compte de la personne morale jusqu'à concurrence du montant de l'effet :

QUE ces personnes puissent changer un montant en argent comptant en d'autres coupures;

QUE ces personnes puissent déposer ledit montant au compte de la Ville;

QUE ces personnes puissent faire un retrait du compte de la Ville jusqu'à concurrence du montant déposé dans la même transaction.

D'autoriser le secrétaire-trésorier de signer tous documents relatifs à la présente demande.

ADOPTÉE

2014-01-14-404

NOMINATION DE REPRESENTANTS SPECIAUX – CAISSE DESJARDINS DU
TEMISCAMINGUE – COMPTE FOLIO 30490

CONSIDÉRANT que suite au changement de personnel à la Ville nous devons révoquer des noms sur la liste des représentants au compte folio No 30490 à la Caisse Desjardins de Témiscaming;

CONSIDÉRANT la révocation de certaines personnes au compte nous devons nommer de nouveaux représentants avec certains pouvoirs restreints de gestion à ce compte.

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER YVES OUELLET,

QUE Shanon Benoit, adjointe au directeur du service des loisirs, Nancy Willison, réceptionniste au Centre, Maurice Paquin, directeur général, Sophie Lamarche, assistante à la direction générale, Pascal Pelletier, directeur des loisirs, et Darlene Morris, gérante de la cantine soient autorisés à changer un chèque de « petite caisse » ne dépassant pas 1000\$;

QUE ces personnes soient autorisées à déposer un chèque dans ledit compte;

QUE ces personnes soient autorisées de faire un retrait du compte de la personne morale jusqu'à concurrence du montant de l'effet :

QUE ces personnes puissent changer un montant en argent comptant en d'autres coupures;

QUE ces personnes puissent déposer ledit montant au compte de la Ville;

QUE ces personnes puissent faire un retrait du compte de la Ville jusqu'à concurrence du montant déposé dans la même transaction.

D'autoriser le secrétaire-trésorier de signer tous documents relatifs à la présente demande.

ADOPTÉE

2014-01-14-405

APPUI A LA MUNICIPALITE DE LAVERLOCHERE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE
RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES

CONSIDÉRANT que pour l'ensemble de la population témiscamienne, la part des 65 ans et plus passera de 17% en 2011 à 30% en 2031;

CONSIDÉRANT que cet accroissement aura un impact sur l'organisation des services en matière de logement, de ressources d'hébergement, de soutien à domicile;

CONSIDÉRANT qu'au moins 66 logements de type HLM et 154 places d'hébergement devront être développés d'ici 2031 pour palier au besoin en logements auprès des personnes âgées;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Laverlochère est porteuse d'un projet de résidence pour aînés sur leur territoire visant à combler ce réel besoin de logements;

CONSIDÉRANT que ce projet vise une clientèle tant locale que régionale;

CONSIDÉRANT que ce projet vise à mobiliser le milieu afin de favoriser le maintien des personnes âgées dans les municipalités rurales;

CONSIDÉRANT l'importance du sentiment d'appartenance à une communauté pour les personnes âgées et de demeurer en contact avec leurs racines familiales;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,

QUE le conseil de la Ville de Témiscaming appuie la municipalité de Laverlochère dans sa démarche de construction d'une résidence pour personnes âgées et de recommander aux ministères et organismes concernés de tout mettre en œuvre afin que la municipalité puisse atteindre son objectif.

ADOPTÉE

2014-01-14-406

ÉCHELLES SALARIALES 2014
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ

D'adopter la nouvelle échelle salariale des employés de la Ville incluant les ajustements, l'indexation et les bonis à verser, le tout tel que prévu dans un document daté du 6 janvier 2014, rétroactif au 1^{er} janvier 2014 et classé sous la cote 3-2/2014-01-14-406.

ADOPTÉE

VARIA

RAPPORT DES COMITÉS

DEMANDES VERBALES

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée, il est 20h15.

Nicole Rochon, mairesse

Maurice Paquin, secrétaire-trésorier